



# Organisation de la rentrée 2025-2026

## Rentrée École Primaire

### Date de la rentrée

<b>Lundi 1<sup>er</sup> Septembre : CÔTÉ SAINT ELOI</b> - 9h30 : CM2 - CM1 - CE2 - CE1 - CP - PS	<b>Lundi 1<sup>er</sup> Septembre : CÔTÉ SAINT ELOI</b> - 13h20 : MS-GS
---	--

Parents et élèves seront accueillis auparavant par les équipes pédagogiques et par l'association des parents d'élèves (APEL)

### Horaire pour l'année scolaire

<b>MATIN</b>	<b>APRES- MIDI</b>
Classes de Maternelle PS-MS-GS-CP <b>8h 30 à 11h30</b>	Classe de Maternelle PS-MS-GS <b>13h20 à 16h30</b>
Classes de CE1-CE2-CM1-CM2 <b>8h 30- 11h45</b>	Classes de CP-CE1-CE2-CM1-CM2 <b>13h20- 16h30</b>

→ Portail : **Sortie des externes à 11h45** rue du commandant Foucaud (côté collège)

**Retour des externes à 13h05** rue du Commandant Foucaud (côté collège)



À l'école, les enfants sont accueillis en classe à partir de **8h15 jusqu'à 8h30** et sortent par groupe-classe à **16h30**. Il est vivement demandé aux parents de faire un **effort particulier pour accompagner leurs enfants à l'heure au portail, car il sera fermé à 8H30 précises, aucun élève ne sera accepté après**. Le matin, l'Ensemble scolaire sera ouvert à partir de 7h30.

### Garderie

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, une étude surveillée est organisée de 17h00 à 18h30 (forfait de 43,30 € par mois et 5,50 € l'unité) pour tous les niveaux. **Un goûter est fourni aux élèves inscrits annuellement à la garderie du soir.**

**Les parents doivent impérativement récupérer leurs enfants à 18h30 dernier délai...**

Tout élève présent **après 17H05** (sauf ceux prenant le bus scolaire) est considéré comme restant à la garderie. En ce qui concerne les élèves arrivant à partir de 7h30, la surveillance sera assurée de **7h30 à 8h15**.

### Consignes pour l'absence d'un élève

Pour l'école, prévenir l'absence de l'élève le matin par mail à [accueil@sainte-marie-barbezieux.fr](mailto:accueil@sainte-marie-barbezieux.fr) ou sur **Pronote**.

Toute absence doit être justifiée au retour de l'élève par un **mot écrit et signé** par les parents. Utiliser PRONOTE et le cahier de liaison.

Il ne faut pas se contenter de l'une ou l'autre des démarches, mais **faire systématiquement les deux** pour toute absence. Un certificat médical est obligatoire à partir de 3 jours consécutifs d'absence pour maladie contagieuse.

Les absences prévues doivent être signalées par écrit au secrétariat ou à l'enseignante **au moins deux jours avant la date du rendez-vous**.

Si l'enfant est souffrant, il est préférable qu'il reste à la maison : l'école ne peut accueillir des enfants malades ou fiévreux et **ne prend pas en charge l'administration de médicaments, sauf cas très exceptionnels** signalés à la Directrice et **accompagnée** d'une ordonnance médicale.

### Mercredi

**Nous accueillons seulement les enfants (du CP au CM2) inscrits à l'activité équitation. Les horaires vous seront communiqués à la rentrée.**

**Equitation** : 10.00 € par séance plus 29 € de licence annuelle.

L'Ensemble scolaire ne peut supporter seul le coût financier engendré par cet accueil et le transport, nous vous demandons une participation financière de : **2,50€** par mercredi / **4,00€** pour 2 enfants.

### Livres et fournitures

→ **PRIMAIRE (CP au CM2)** - Le jour de la rentrée, les élèves arrivent avec leur cartable(roulettes interdites), leur trousse vide, **deux boîtes de mouchoirs** et **1 agenda uniquement pour les classes CM1-CM2(1 page/jour)**

→ **Du CP au CM2** : les fichiers sont à la charge des familles (CP-CE1-CE2 30€ et CM1-CM2 15€)

**Maternelle : 17 €      CP : 30 €      CE1 : 30 €      CE2 : 30 €      CM1 : 30 €      CM2 : 30 €**

Le coût des fichiers et des fournitures (détails ci-dessus) seront intégrés à la facturation annuelle avec le paiement sur la mensualité d'Octobre.

Chaque enfant reçoit un certain nombre de livres qui devront resservir les années suivantes. C'est pourquoi nous leur demandons d'en prendre soin, **de les couvrir dès la rentrée**, de ne faire aucune annotation sur ceux-ci et de les entretenir tout au long de l'année. Chaque livre perdu devra être remboursé (**6€ par livre**). *Les manuels, les fichiers et les fournitures seront distribués par les enseignants.*

### Vêtements et Accessoires

Le port de l'uniforme **polo et sweat sont obligatoires du CP au CM2** dans l'établissement avec un pantalon, un bermuda, une jupe.

**Les CM1 et CM2**, la tenue de sport est obligatoire et doit être mise dans un sac de sport.

Vêtements, cartables, tenues de sport...doivent **OBLIGATOIREMENT être marqués au nom de votre enfant.**

**L'uniforme de votre enfant sera marqué à son nom et classe avec une étiquettes lisible pour éviter toute perte ou échange fréquents.**

Les pantalons de survêtement **sont interdits** dans l'établissement.

La responsabilité de l'établissement ne peut être engagée en cas de perte, de détérioration ou vol d'objets personnels. Il est interdit d'amener des objets tels que : **les bijoux, jeux électroniques, argent, téléphone, écouteurs connectés, console de jeux, montre connectée, tablettes mais aussi de la nourriture et des boissons.**

### Prélèvements (mensualité de septembre)

→ Pour les familles ayant opté pour le prélèvement automatique, la première mensualité sera prélevée : **le 10 septembre 2025.**

→ Pour toutes les autres familles, le règlement s'effectue par chèque **avant le 10 septembre 2025.**

### Répartition des classes

<b>TPS-MS-GS</b> : Mme TALANDIER – Mme CABROL
<b>PS-GS</b> : Mme POUGET
<b>CP</b> : Mme DERENNES
<b>CE1</b> : Mme DOMINAULT – Mme MOLINA
<b>CE2</b> : Mme DELAUNEY – Mme CABROL
<b>CM1</b> : Mme JARRY
<b>CM2</b> : Mme PETIOT-BARIT

### Assurances

L'établissement bénéficie d'un contrat privilégié avec la **Mutuelle St Christophe** ; celle-ci couvre l'assurance individuelle accident et toutes les activités extrascolaires et les dangers d'internet du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 31 août 2026 (9,00 € pour l'année). Documentation ci-jointe.

### Correspondances parents-enseignants

Le dialogue entre l'école, le collège et la famille est important. Aussi chaque enseignant se tient à votre disposition pour vous recevoir. Cependant, il est conseillé d'avoir pris un rendez-vous : il sera ainsi plus facile pour l'enseignant de se rendre disponible.

Les cheffes d'établissement se tiennent à votre disposition sur rendez-vous, vous pouvez vous adresser au secrétariat pour l'obtenir.

### Éducation et respect des autres

Nous souhaitons que les enfants vivent dans l'école en respectant les autres, le personnel de l'école, les voisins de l'école, les différents intervenants.

Cela passe notamment par le vocabulaire, les grossièretés, insultes et impolitesses sont bannies. « **Bonjour, pardon, merci, s'il vous plaît...** » sont des mots simples qui rendent toute chose plus agréable ! **Tout élève doit impérativement vouvoyer les adultes (surveillant, enseignant et personnel).**

La cour de récréation, que ce soit pendant les récréations ou les entrées et sorties de classe, doit rester un lieu de détente pour tous. **Cela implique d'adopter un esprit et une attitude excluant toute brutalité et agressivité.**

Le respect d'autrui passe par l'hygiène, la propreté pour soi-même et les autres. Sans oublier **les locaux**, plus particulièrement **les toilettes** pour prendre en considération le travail du personnel de l'ensemble scolaire.

**L'école doit rester un lieu plein de vie, agréable à vivre, sans violence, pour tous.**

**L'école ne peut seule gérer tous les problèmes d'éducation. C'est également à la famille d'inculquer à ses enfants des valeurs morales, afin de mieux vivre en groupe.**

### Bonnes vacances à tous

Mme **FOUCHER** (Directrice de l'école)

